

# Sur la houille tertiaire de Marsens, près Bulle

Autor(en): **Jaccard, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel**

Band (Jahr): **21 (1892-1893)**

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-88329>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# SUR LA HOUILLE TERTIAIRE DE MARSENS, PRÈS BULLE

(Canton de Fribourg)

PAR A. JACCARD, PROFESSEUR

(Communication lue dans la séance du 15 juin 1893)

L'intéressante communication de M. Louis Favre, lue dans la précédente séance, me paraît mériter quelques mots au point de vue géologique.

C'est bien en effet de la houille, tout à fait analogue à celle des mines de Paudex, Belmont, Semsales et Oron, qu'on a découverte dans la carrière de molasse de Marsens. Mais il serait bien désirable, pour éviter la confusion et couper court aux illusions qu'on pourrait se faire de l'existence de la houille carbonifère dans la molasse suisse, qu'on prit l'habitude de désigner ces gisements sous le nom de *houille tertiaire*. On comprendrait aussi dans cette dénomination la houille du Simmenthal, qui appartient au Nummulitique ou Eocène. Pour ma part, c'est ce que je ferai à l'avenir, car il ne peut plus être question d'appeler les combustibles de la molasse vaudoise des *lignites*, car ils ne présentent aucun des caractères des bois fossiles quaternaires qu'on désigne sous ce nom.

Dans sa communication, M. Favre a émis l'idée que cette couche de 10 centimètres d'épaisseur pourrait bien être la continuation des charbons de Semsales, ce qui n'aurait rien que de très plausible. Mais il se trouve que, dans sa carte géologique, M. Gilliéron

indique dans toute cette région la molasse rouge, qui est plus ancienne, et dans laquelle on n'avait pas jusqu'ici signalé la présence de combustibles minéraux. Pour ma part, je suis tout disposé à admettre aussi l'existence de la houille dans cette division ou cet étage de nos molasses. C'est un *faciès* particulier et local, voilà tout, et il serait chimérique d'entreprendre des recherches pour relier ce gisement à ceux d'Oron, Semsales, etc.

Ceci m'amène à justifier le nom de houille appliqué aux combustibles de la molasse.

Et d'abord, comment s'est formée la houille, qu'elle soit d'âge carbonifère ou d'âge tertiaire ? Il y a déjà quelques années que M. Fayol démontrait victorieusement la fausseté de la théorie des marais tourbeux carbonifères, et y substituait celle de l'origine de la houille par dépôt au sein de deltas lacustres ou marins. Le combustible de la plupart de nos bassins, de l'Europe centrale, Saarbrück, Saint-Etienne, Commentry, s'est accumulé dans des lacs alimentés par des cours d'eau provenant de la terre ferme. Il en est de même de nos houilles tertiaires, comme je vais essayer de le démontrer.

Si l'on prend un morceau de houille de l'un des bassins que je viens de citer, on constate que le combustible est formé de couches minces, régulièrement stratifiées, dont la nature et l'aspect varient à chaque instant dans l'épaisseur du morceau. Il y a d'abord les *lames claires* et luisantes, formées de tiges, de troncs écrasés et aplatis, tandis que les *zones ternes*, que M. Fayol appelle *houille foliaire*, sont constituées par des accumulations de feuilles. Puis, dans les intervalles des couches apparaissent des lentilles

charbonneuses tachant les doigts au toucher, que M. Fayol appelle *fusain*, ainsi que des lamelles pyriteuses jaunes. Enfin, dans les fissures qui divisent les couches, se montrent des feuilletts de *calcite* cristallisée.

Eh bien, tous ces caractères, *lames claires*, *zones ternes*, *fusain*, *pyrite*, *calcite*, nous les retrouvons dans la houille tertiaire d'Oron, de Marsens, etc., preuves certaines d'une origine semblable, quoique à une époque géologique bien plus rapprochée de la nôtre et dans des conditions bien différentes au point de vue de la végétation terrestre.

La flore tertiaire, en effet, est loin de présenter l'exubérance de la flore carbonifère, aussi est-ce vainement que l'on chercherait à découvrir de vrais bassins houillers dans la molasse suisse, ou à poursuivre la continuation des couches qui sont connues. Le caractère propre des dépôts formés dans des deltas lacustres est de présenter des couches qui commencent et qui finissent *en coin*, qui se perdent ou disparaissent dans les bancs de molasse qui les renferment. C'est ainsi que, d'après ce que nous a dit M. Favre, la couche de houille tertiaire de Marsens ne doit pas s'étendre sur une grande surface, et qu'elle ne doit former qu'une lentille au milieu des couches de la molasse rouge de cette région.

